

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 27 décembre 2019 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Saint-Paul**

NOR : JUS B 1937717A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;
Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;
Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

Article 1

Madame Elodie MIRC, adjointe administrative, est, à compter du 27 décembre 2019, nommée régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Saint-Paul.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de SAINT-DENIS DE LA REUNION, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 27 décembre 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
P/la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,
L'adjointe à la cheffe du bureau,



Sandrine DE VILLELE